

## **NOTE D'INFORMATION INFLUENZA AVIAIRE – Nouvelle circulation virale Gers-Landes-Pyrénées Atlantiques -12/05/2023**

Voici la situation à date concernant les suspicions et foyers IA qui surviennent : 22 suspicions dont 12 confirmées foyers dans le Gers, 4 suspicions dont 1 confirmée foyer dans les Landes, 2 suspicions dans les Pyrénées Atlantiques.

La progression du virus est très rapide. Sur le terrain, la situation est catastrophique : des éleveurs sont touchés pour la 2<sup>ème</sup> fois en 3-4 mois. Les animaux touchés sont très jeunes.

Dans le Gers, les dépeuplements en palmipèdes devraient passer à 10km autour des foyers et rester à 1km pour les volailles.

Dans les Landes, pour le moment, les dépeuplements en palmipèdes restent à 3km autour des foyers et à 1km pour les volailles.

Dans le Gers et dans les Landes, mise en place d'une zone réglementée supplémentaire (ZRS) de 10km supplémentaires, soit entre 10 et 20km des foyers, avec aucune mise en place de canetons sur 15j (renouvelable). L'interdiction de mise en place en ZRS ne concerne pas les poussins.

Les épidémiologistes sont sur le terrain. La résurgence est exclue. Les lésions retrouvées se rapprochent de l'épisode 2016-2017.

En complément d'information, dans la ZRS toute mise en place de palmipèdes est interdite et tout mouvement de volailles (galliformes et palmipèdes) est soumis à demande de laissez-passer sur démarche simplifiée (à l'exception des volailles à destination des abattoirs).